



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Retraites

Question écrite n° 51094

Texte de la question

M. Arsene Lux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur le revenu des exploitants agricoles retraités et sur la retraite perçue par leur conjoint. En effet, le montant des retraites des agriculteurs est le plus faible de tous les régimes. Il apparaît que 90 % des agriculteurs ayant cotisé toute leur vie perçoivent moins de 3 000 francs par mois. Quant aux conjoints des exploitants agricoles, ceux-ci ne touchent qu'une retraite d'environ 1 500 francs par mois. Ces chiffres traduisent une injuste dévalorisation de leur travail. Aussi, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour que le montant de leur retraite puisse être revalorisé et que l'harmonisation avec les retraites du régime général puisse être accélérée.

Données clés

Auteur : [M. Lux Arsène](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51094

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1969